

MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015

A 16 HEURES AU SPACE - SUR LE STAND INTERBEV (HALL 1, ALLEE C, STAND 29)

**SIGNATURE DE LA CHARTE INTERPROFESSIONNELLE DE BONNE MAITRISE SANITAIRE ET DE
BON USAGE DES TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX EN PRODUCTION
DE VEAUX DE BOUCHERIE**

Paris, le 14 septembre 2015 – Au SPACE de Rennes, 7 fédérations professionnelles nationales¹, représentant les différents intervenants en élevage de veaux de boucherie, signent mercredi 16 septembre une Charte Interprofessionnelle de bonne maîtrise sanitaire et de bon usage des traitements médicamenteux.

En effet, dans le cadre du plan Ecoantibio 2017², la diminution significative de l'usage des antibiotiques dans l'élevage de veaux est un objectif ambitieux que s'est fixée la filière veau. Pour pouvoir l'atteindre, cette dernière a construit un plan d'actions à court et moyen terme.

Face à cet enjeu majeur pour toutes les productions animales, la section Veaux d'INTERBEV lance une campagne de sensibilisation forte, impliquant l'ensemble des acteurs de la filière : éleveurs, intégrateurs, vétérinaires, techniciens.

UN PLAN D'ACTION EN DEUX TEMPS AVEC :

1) LA CHARTE COMME OUTIL DE SENSIBILISATION

La Charte Interprofessionnelle de bonne maîtrise sanitaire et de bon usage des traitements médicamenteux en production de veaux de boucherie repose sur 6 grands principes:

- Tout mettre en œuvre pour **diminuer l'usage des antibiotiques dans la filière**, tout en continuant à garantir une bonne maîtrise sanitaire dans les élevages et le bien-être des animaux ;
- Réaliser un **suivi des objectifs de progrès**, par la mise en place d'indicateurs simples, représentatifs et comparables ;
- Mettre en place un **observatoire pérenne des bons usages des médicaments** ;
- **Accroître la formation** des éleveurs et des techniciens ;
- Mettre en œuvre des **démarches de progrès technique** dans les élevages ;
- **Soutenir les projets de recherche et études techniques** visant à non seulement réduire le recours aux antibiotiques, mais également à mieux cerner les causes de l'antibiorésistance.

Les fédérations professionnelles nationales et les représentants des organisations vétérinaires signataires de cette charte s'engagent à respecter ces principes et à être solidaires dans cette démarche de progrès, forte et volontariste. L'enjeu de la maîtrise des usages des antibiotiques en production de veaux de boucherie est majeur pour la filière.

¹ Coop de France Pôle Animal, Coopération Rurale, FNB, FFCB, FNICGV, INTERBEV Veaux, SDVF, SNGTV.

² Plan Ecoantibio lancé par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, ayant pour objectif de réduire de 25 % en 5 ans l'usage des antibiotiques en médecine vétérinaire, et notamment ceux d'importance critique.

Il nécessite l'implication totale de **l'ensemble des partenaires** de la production :

- vétérinaires prescripteurs,
- éleveurs de veaux,
- entreprises d'intégration et organisations de producteurs,
- techniciens intervenant dans les élevages.

Cette implication se matérialise par l'engagement des organisations professionnelles, mais également par les engagements individuels volontaires centralisés au niveau national.

La mise en application de la charte interprofessionnelle s'appuie sur **4 outils** :

- Un « **observatoire pérenne des usages** » en matière de traitements antibiotiques. =Un tableau de bord comprenant en particulier des **indicateurs de suivi** sera publié annuellement à partir de 2016.
- Les « **recommandations des bonnes pratiques d'utilisation des antibiotiques en filière bovine** » rédigées par la SNGTV (Société Nationale Groupements Techniques Vétérinaires) à l'attention des vétérinaires.
- Le « **guide des bonnes pratiques d'hygiène en élevage** » à l'attention des éleveurs.
- Des **formations** proposées aux éleveurs et aux techniciens intervenant en élevages de veaux de boucherie.

2) LE DEVELOPPEMENT DE SOLUTIONS ALTERNATIVES A MOYEN TERME

Dans un deuxième temps, et dans l'optique de développer des solutions alternatives aux traitements médicamenteux, **la filière veaux investit dans des travaux de recherche au niveau de la station expérimentale du Rheu**. Un travail important de réflexion sur les bâtiments d'élevage innovants a été entrepris par les instituts techniques, en collaboration avec tous les acteurs de la filière, au travers du **projet BATIVEAU** : l'amélioration des bâtiments existants est également l'un des leviers fondamentaux de ce programme de réduction des traitements médicamenteux.

Œuvrer pour l'intérêt général et protéger l'arsenal thérapeutique disponible pour la santé humaine sont les objectifs majeurs du plan interprofessionnel de médication raisonnée en élevage de veaux ; la filière veaux, par sa réactivité et l'implication totale de ses acteurs, s'y engage.

A propos d'INTERBEV Veaux

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes.

La section Veaux d'INTERBEV reflète la volonté des professionnels de la filière Veaux de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur.

En savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr

